

Monsieur Renaud Gauquelin  
Président de l'Association des maires  
de Ville et Banlieue  
12, Rue Popincourt  
75011 PARIS

mail : ville.et.banlieue@wanadoo.fr

Paris, le

**02 MAI 2012**

Monsieur le Président,

Je vous remercie pour les 120 propositions pour un Engagement National pour les quartiers, élaborées par les maires de l'association Ville et Banlieue, que vous m'avez adressées. Conscient de l'engagement sans faille des maires de banlieues au service de leur population, dans un contexte plus que difficile, je souhaite avant tout vous en féliciter. Je sais que dans beaucoup de communes ou de quartiers particulièrement tendus, les maires sont les premiers représentants visibles de l'Etat, en cas de crise mais aussi dans la gestion du quotidien et de la proximité de nos concitoyens. Aujourd'hui, si les quartiers difficiles restent calmes, alors qu'ils vivent une situation d'urgence sociale et économique, c'est notamment grâce à l'intervention des maires de banlieues, avec leurs équipes municipales et partenaires locaux. Cette action, souvent invisible ou peu médiatisée, est celle qui permet, sur le terrain, de se battre pour la dignité de tous. De tout cela, je souhaite vous remercier.

Je partage votre constat : les quartiers populaires et les territoires délaissés sont les victimes des grandes inégalités sociales et territoriales qui existent dans ce pays. Elles sont au cœur de mon projet présidentiel, compatible d'ailleurs avec la grande majorité de vos propositions.

### **Gouvernance**

Le premier sujet, essentiel, est celui de la gouvernance. Comme vous le suggérez dans vos propositions (proposition 1 et suivantes), je m'attacherai à créer les conditions d'une gouvernance efficace pour l'intervention publique dans les quartiers populaires. Je créerai un ministère de l'égalité des territoires qui permettra un renforcement de la présence du droit commun dans tous les secteurs clés : emploi, éducation, sécurité, santé... Il faut un ministère fort pour que les quartiers ne soient plus des territoires délaissés.

Les quartiers ne sont pas des territoires à part. Au contraire, ils concentrent de manière aiguë sur un même territoire un ensemble de problématiques auxquelles la société française tout entière doit faire face : chômage, inégalités d'accès aux soins, discriminations, manque de logements adaptés... dès lors, ce ne sont pas seulement de crédits spécifiques que les quartiers populaires ont besoin, mais d'un renforcement de la présence de l'Etat dans toutes ses composantes.

La complexité des zonages de la politique de la ville l'a d'ailleurs rendue peu lisible depuis des années. Si je suis élu, je souhaite que les différents zonages soient supprimés. Je souhaite par ailleurs mettre fin au saupoudrage des financements de la politique de la ville afin de recentrer les interventions sur les territoires qui en ont le plus besoin. Je suis convaincu qu'on ne peut aider de la même manière le quartier difficile au sein d'une grande ville ou agglomération, et la ville qui toute entière ou presque est en territoire prioritaire. Il faut cibler les territoires qui ont structurellement peu de ressources et beaucoup de charges socio-urbaines. Plusieurs niveaux de priorité d'intervention pourraient être envisagés, comme pour l'ANRU ou les CUCS actuels (quartiers de priorité 1, 2 et 3).

Toutes les politiques publiques - politique du logement, politique de l'emploi, politique de l'éducation, politique sociale, politique de sécurité - seront amplifiées, démultipliées et mises en cohérence dans les quartiers de nos villes. J'associerai dans un même contrat les actions en faveur des habitants et les politiques en faveur du cadre de vie. Les actions que nous proposerons aux maires des communes concernées associeront l'humain et l'urbain, les financements de l'ANRU et de l'ACSE.

Afin de disposer de données pertinentes pour tous les sites, et comme vous l'avez proposé, je renforcerai les moyens d'observation territoriale afin de définir les critères de richesse et pauvreté, et de fixer des objectifs de péréquation et de rattrapage.

## **Education**

Concernant l'éducation, je partage votre inquiétude quant au constat que vous dressez dans votre proposition 15. Je souhaite faire de l'école le lieu de l'excellence pour tous. L'éducation prioritaire n'a plus de prioritaire que le nom : on dépense en réalité bien moins pour les élèves de ZEP que pour ceux de centre ville, et ce sont les établissements considérés comme « difficiles » qui ont dû « rendre » le plus de professeurs ces dernières années. Le récent, et édifiant, rapport de la Cour des Comptes sur le sujet ne peut être plus clair.

Je ne veux pas d'une éducation à plusieurs vitesses, d'une éducation pour les riches et d'une éducation pour les pauvres. Les enfants des ZEP doivent avoir les mêmes chances que les autres. Ils doivent pouvoir étudier dans les mêmes conditions que les autres. Ce n'est aujourd'hui pas le cas. La justice, c'est donc de rééquilibrer et de redonner la priorité à ceux qui en ont le plus besoin.

J'ai annoncé que je recréerai sur 5 ans 60 000 postes de professeurs et de personnels dans l'Education nationale. Ils devront d'abord bénéficier à l'éducation prioritaire et à l'école primaire. Ces premières créations de poste se feront dès la rentrée 2012-2013. Comme vous, je souhaite soutenir l'apprentissage du français autant par les enfants d'origine étrangère que par leurs parents, ce qui facilitera les relations entre les familles et les équipes éducatives.

Je souhaite que les enfants des quartiers puissent eux aussi accéder à des filières d'excellence. Ils bénéficieront donc d'un accès privilégié aux classes préparatoires. Les emplois d'avenir que je créerai permettront aussi de renforcer l'accompagnement scolaire et le soutien aux familles qui en auraient besoin.

Aucun jeune de 16 à 18 ans ne sera laissé de côté. Je souhaite que tout jeune « décrocheur » puisse bénéficier d'un droit à un capital formation pour entrer dans la vie professionnelle.

## Santé

Pouvoir se soigner est un droit fondamental devant lequel, hélas, tous les citoyens ne sont pas égaux. Je souhaite lutter contre les déserts médicaux, inacceptables dans notre République. Je garantirai à tous un accès aux soins d'urgence en moins de 30 minutes. Des pôles de santé de proximité, sous la forme de maison de santé, de centre de santé ou d'hôpital local, seront créés.

Par ailleurs, je souhaite intégrer dans la formation initiale des médecins des stages obligatoires pour faire prendre conscience des réalités de la désertification médicale et encourager les vocations.

## Logement

Se loger dignement, sans se ruiner, tel est mon engagement. Comme l'association Ville et Banlieue, j'ai signé en ce sens l'appel à la mobilisation générale pour le logement de la Fondation Abbé Pierre le 1<sup>er</sup> février dernier.

L'égalité et les équilibres territoriaux doivent être retrouvés : il faut des logements sociaux dans les quartiers aisés, et des logements en accession à la propriété dans les quartiers populaires. Je renforcerai la loi Solidarité et renouvellement urbains en portant le seuil minimum de logements sociaux de 20 à 25%. Aujourd'hui, si certaines communes rattrapent leur retard, d'autres préfèrent payer une pénalité plutôt que de favoriser la mixité dans leurs villes. Or, cette pénalité est faible : en moyenne 140 € par logement social manquant. C'est pour répondre à cette injustice et en finir avec les ghettos que cette pénalité sera quintuplée (pour atteindre 100% du potentiel fiscal par habitant) et que, là où cela ne suffira pas, le gouvernement demandera aux préfets de se substituer aux communes défailtantes pour délivrer les permis de construire des opérations de logements sociaux. Je souhaite en outre que la transparence soit garantie dans le suivi des dossiers de demande de logement social.

De même, la règle des trois tiers bâtis sera instaurée pour toute nouvelle opération : un tiers de logements sociaux, un tiers en accession aidée à la propriété, un tiers en accession libre. Cette disposition permettra enfin aux salariés de résider dans les quartiers où ils travaillent, et de mettre fin à la précarisation, non seulement des conditions de logement, mais aussi des conditions de vie, telles que le transport quotidien pour se rendre sur son lieu de travail.

Il faut par ailleurs libérer le foncier public en travaillant étroitement avec les collectivités et non plus contre elles. Ce sont plusieurs dizaines de milliers de logements sociaux nouveaux qui pourront être réalisés grâce à la libération du foncier de l'Etat, soit le double de ce qui est réalisé actuellement.

Pour lutter contre le logement cher, j'encadrerai les loyers au moment de la relocation et de la première mise en location. Ceux-ci ont fortement augmenté ces dix dernières années, à tel point qu'ils sont devenus inaccessibles aux Français modestes et aux classes moyennes. L'encadrement des loyers permettra non seulement de casser la dynamique haussière du marché locatif et fera en sorte que les loyers demeurent compatibles avec les ressources de nos concitoyens, mais aussi il évitera que certains quartiers ne deviennent des « ghettos de riches », pendant que les classes moyennes et modestes seront renvoyées toujours plus loin du centre des agglomérations.

Au niveau de la Rénovation Urbaine, je m'engage à ce que les engagements pris dans le PNRU 1 soient respectés. Mais, comme vous le soulignez dans les propositions 52, 56 et 57, une nouvelle génération d'opérations de renouvellement urbain incluant les

transports, les copropriétés, les économies d'énergies, et les équipements culturels et sportifs devra voir le jour. Ces nouvelles opérations de renouvellement urbain seront intégrées dans les Pactes territoriaux, et devront répondre aux besoins réels des territoires, et non pas à un « Règlement général » fixé a priori, fixant par exemple comme objectif de multiplier les démolitions, si celles-ci ne sont pas nécessaires. Ces opérations ne seront pas systématiques, mais concentrées sur les territoires réellement prioritaires. Parmi ceux-ci, certains axes ont d'ores et déjà été repérés : certains quartiers en difficulté non touchés aujourd'hui par le PNRU 1, une vingtaine de quartiers anciens dégradés, les copropriétés dégradées « à la dérive », et les quartiers d'habitat insalubre et /ou informel dans les DOM.

Concernant la problématique des copropriétés dégradées, je partage entièrement votre analyse, et m'engage à en faire une priorité d'intervention pour l'ANRU et l'ANAH dans les prochaines années. Le cadre législatif devra être largement amendé, afin de répondre aux problématiques posées par les copropriétés les plus en difficulté, et permettre de créer les conditions d'une intervention publique innovante, notamment en termes de portage et de lutte contre la précarité énergétique. De la même manière, je renforcerai la lutte contre les marchands de sommeil.

C'est l'ensemble de ces décisions qui permettra de lutter contre les ghettos, qu'ils soient marqués par une concentration de population aisée ou de population précaire, en rétablissant le droit de chacun à choisir où il habite et rétablir le parcours résidentiel.

## **Emploi**

L'emploi sera l'une des priorités de mon quinquennat. Comment accepter que le taux de chômage dans les quartiers soit plus du double du taux national ?

Au travers de la mobilisation du droit commun dans les quartiers, je souhaite redynamiser le Service Public pour l'Emploi et améliorer l'accompagnement des jeunes vers l'emploi. Je créerai 150.000 emplois d'avenir en priorité dans les quartiers où l'urgence est au retour à l'emploi. Je développerai un système d'exonérations de cotisations sociales pour les entreprises qui embauchent les jeunes vivant dans des quartiers populaires. Afin de favoriser l'innovation économique et de soutenir la création d'activité, une Banque publique d'investissement sera créée, dotée d'une filiale chargée de soutenir et de développer les projets d'entreprises des habitants des quartiers.

Enfin, je mettrai en œuvre une clause d'insertion généralisée et obligatoire dans chaque contrat public conclu dans les territoires délaissés. Les entreprises postulant aux marchés publics devront embaucher des demandeurs d'emploi de ces quartiers.

## **Solidarité financière**

Je sais que la solidarité financière et la péréquation font partie des objectifs majeurs de votre association. Je les partage. Comment imaginer une République juste, égalitaire et solidaire lorsque ses propres territoires ne le sont pas entre eux ? Il faut une véritable péréquation afin d'assurer la solidarité entre territoires, dont l'Etat doit être le garant.

La solidarité financière devra être développée entre les territoires, avec la poursuite de la péréquation verticale et horizontale. On ne peut aider de la même manière les villes qui ont des populations pauvres mais des moyens différents. L'idée est donc de faire moins de saupoudrage, de mieux cibler les moyens sur les territoires qui en ont vraiment besoin.

## **Sécurité, prévention et Justice**

Je ne peux accepter les baisses d'effectifs qui se sont accumulées ces dernières années dans le secteur policier. Au contraire, je m'engage à un retour de la sécurité de proximité pour une action préventive, de confiance et de dissuasion et à la création tous les ans de 1 000 postes supplémentaires de policiers, de gendarmes et de magistrats.

Cet effort sera plus particulièrement dirigé vers les zones de sécurité prioritaires. Une mission parlementaire sera mise en place pour la définition de la liste des zones de sécurité prioritaires, dont un grand nombre sera sans nul doute en banlieue. Une action répressive mobilisant l'ensemble des services spécialisés (PJ, DCRI, Services Fiscaux, Douanes, Directions du Travail et de l'Emploi, etc) sera engagée et maintenue le temps nécessaire pour mettre un terme aux agissements des bandes qui entendent s'affirmer au rang de véritables organisations criminelles, avec les mêmes méthodes et la même dangerosité, pour s'assurer le contrôle et le produit des économies souterraines dans les quartiers.

Ensuite, il sera procédé au déploiement dans ces secteurs d'effectifs de police pérennes, fidélisés et au contact quotidien de la population.

Comme vous le suggérez, les forces de Police seront formées à la lutte contre les discriminations, et à la réalité des territoires en difficulté. Dans les quartiers populaires, les policiers seront mieux formés à la lutte contre les discriminations.

### **Citoyenneté, laïcité et discriminations**

Afin de lutter contre toutes les discriminations, je prendrai des mesures pour lutter contre le « délit de faciès » dans les contrôles d'identité par une procédure respectueuse des citoyens, et contre toute discrimination à l'embauche, à l'accès au logement et aux loisirs.

Je propose par ailleurs d'inscrire les principes de la loi de 1905 dans la Constitution afin de garantir le principe de laïcité au cœur de notre République. Au-delà, ma conviction est aussi que nous devons former nos professeurs à la laïcité. A son histoire bien entendu, mais plus encore à sa pratique.

Je demanderai également que l'on porte une attention toute particulière aux programmes d'enseignement. La laïcité n'est certes pas une discipline à enseigner, mais les élèves doivent acquérir des connaissances et des compétences pour en comprendre le sens et l'importance majeure pour notre vivre ensemble.

Je mettrai enfin en place l'Observatoire de la laïcité dont le décret de création a été signé il y a cinq ans, mais qui n'a à ce jour pas été mis en œuvre.

### **Développement durable**

Le développement durable, dans toutes ses composantes, sera intégré dans les nouvelles opérations de construction et de rénovation urbaine.

Comme indiqué précédemment, le désenclavement sera mieux intégré dans les territoires le nécessitant. L'enclavement ne doit plus être un obstacle pour l'emploi, la formation ou la mobilité. Une tarification solidaire dans les transports publics sera d'ailleurs mise en place, modulée en fonction des revenus, et non plus en fonction de la distance aux centres villes, parce que la mobilité est le fondement de l'autonomie et de l'accès à l'emploi, à la formation, aux loisirs...

Je lutterai par ailleurs contre la précarité énergétique : un million de logements bénéficiera chaque année d'une isolation thermique de qualité, dont 600 000 logements anciens. Je n'accepte pas, en effet, que des familles, des personnes seules, aient cessé de se chauffer l'hiver dernier faute d'argent pour payer les factures de gaz ou d'électricité.

## **Sport et culture**

Je pense que le sport possède des vertus essentielles pour notre pays. Il permet la cohésion : cohésion entre les individus, cohésion entre les générations, cohésion entre les peuples, cohésion entre les territoires. Il donne à la jeunesse une espérance, une capacité de se réaliser, une possibilité de s'épanouir. Il est source de bien-être et représente un enjeu majeur pour la santé publique.

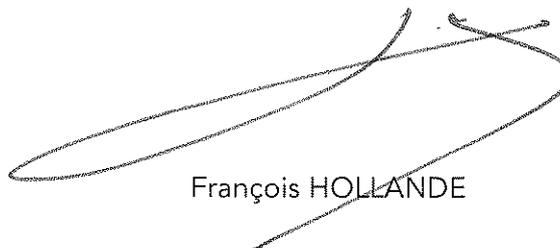
Pourtant, ceux qui ont le plus besoin de bénéficier de ces vertus sont ceux qui sont le plus éloignés de la pratique sportive. Alors que deux jeunes sur trois de 15 à 18 ans pratiquent régulièrement le sport en France, dans les quartiers, ils ne sont que 43% des garçons et 22% des filles. J'ai ainsi fait de la résorption de ces inégalités une priorité de ma politique en matière de sport et je partage la plupart de vos propositions sur ce thème. Je veux notamment doter les territoires des équipements sportifs nécessaires, augmenter l'offre sportive et favoriser l'emploi associatif dans les quartiers en orientant les emplois sportifs subventionnés.

Je souhaite également insérer le sport dans les réseaux locaux d'éducation, de santé, de cohésion sociale et d'insertion, et je suis favorable à l'installation prioritaire des grands équipements sportifs structurants dans les territoires délaissés.

Je souhaite permettre à chacun, tout au long de sa vie, de pratiquer et d'encadrer le sport. Le sport est un droit pour tous. Je mènerai une grande politique publique volontariste mobilisant les ministères, formant l'encadrement, s'appuyant sur l'aménagement des territoires et de la ville, soutenant la vie associative.

Sur le champ de la culture, je reconnaitrai les cultures urbaines et aiderai à leur diffusion. Je favoriserai l'accès à la culture, aux équipements et à la pratique artistique. Un grand nombre d'associations sont impliquées dans le domaine culturel, et participent du lien social de proximité. Au travers mon soutien aux associations, je souhaite que la culture, dans toute sa diversité, puisse être valorisée, et qu'elle participe à la citoyenneté pleine et entière des habitants des quartiers populaires.

En espérant avoir répondu à vos attentes, et heureux de vous avoir présenté mon programme pour les quartiers populaires, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, à l'assurance de toute ma considération.



François HOLLANDE